

MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Incendie intentionnel après un vol par effraction à Neuchâtel

Un incendie intentionnel a été déclenché à la suite d'un vol par effraction dans un immeuble à Neuchâtel. Deux personnes ont été interpellées et le butin a été retrouvé.

Samedi 22 juin 2024 vers 06h30, un feu s'est déclaré dans les locaux de la réception de l'immeuble Clos-Brochet 10 à Neuchâtel, déclenchant une alarme incendie qui a engendré l'évacuation du bâtiment. Rapidement sur place, les pompiers ont pu circonscrire le sinistre avant qu'il ne se propage au reste de l'édifice. Il n'y a pas eu de blessés.

L'enquête a démontré que les locaux avaient fait l'objet d'une effraction et que les auteurs avaient manifestement répandu du liquide inflammable dans les locaux visités avant d'y mettre le feu, probablement afin de détruire toute trace du cambriolage.

Les investigations menées par la police neuchâteloise sur les lieux ont permis d'identifier rapidement deux personnes qui ont été interpellées. Ces actes d'enquête ont également permis de récupérer le butin dérobé lors de ce vol par effraction. Une procédure pénale a été ouverte par le Ministère public. Les auteurs présumés sont domiciliés dans la région et de nationalités suisse et française.

Cet incendie a nécessité l'intervention des pompiers du DPS de Neuchâtel avec trois véhicules et six hommes, ainsi qu'un membre de l'inspectorat de l'ECAP. La police neuchâteloise a dépêché sur les lieux une patrouille de gendarmerie ainsi que des enquêteurs.trices de la police judiciaire et du commissariat forensique.

Contacts :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 27 juin 2024